



Améliorer la qualité de l'air intérieur en période d'épidémie

Mercredi 21 octobre 2020 - Grenoble



Depuis plusieurs années l'IREPS accompagne différentes structures sur l'amélioration de la qualité de l'air intérieur en établissement petite enfance notamment. Les réglementations évoluent et les questions de santé environnement sont de plus en plus présentes dans nos préoccupations actuelles. De plus, l'épidémie de COVID a généré de nombreux questionnements dans les accueils collectifs. C'est pourquoi l'IREPS vous propose une journée d'échange sur vos nouvelles pratiques, sur vos questionnements, sur vos difficultés au changement en lien avec l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.



OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'actualiser leurs connaissances sur les recommandations en lien avec l'amélioration de la qualité de l'air intérieur
- Permettre aux participants d'échanger entre eux sur les actions pouvant être mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'air intérieur au quotidien
- Permettre aux participants d'initier une réflexion collective sur les pratiques en lien avec l'épidémie de la COVID 19 pouvant avoir un impact sur la qualité de l'air intérieur.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles travaillant dans une structure accueillant du public.

Le prérequis est d'avoir réfléchi à l'amélioration de la QAI dans sa structure ou d'avoir essayé d'initier une dynamique de changement.



FORMATEURS

Elise VALLIET et Marie-Donatienne VISSEAU, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

Contacts : md.visseaux@ireps-ara.org
elise.valliet@ireps-ara.org



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Journée d'échange de pratique en présentiel.
Nombre de participants : entre 8 et 15.
Démarche participative qui alterne les retours d'expérience, les apports théoriques, et les travaux de groupes.



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes délégation Isère
Centre de ressources documentaire
23 avenue Albert 1er de Belgique
38000 GRENOBLE



DURÉE & HORAIRES

1 journée
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.



INSCRIPTION

[Inscription en ligne](#) : Réponse souhaitée avant le 1er octobre 2020

Confirmation de l'inscription après validation par les organisateurs

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA